

Notice d'Information Parc Eolien sur la Commune de Thicourt

*Cette notice d'information à vocation à être communiquée aux conseillers municipaux avec leur convocation, **trois (3) jours avant la séance**, conformément à l'article L.2121-12 du code général des collectivités territoriales*

INFORMATION n° 1 : L'ESSENTIEL D'UN PROJET EOLIEN

Il vous a été proposé d'entrer dans un projet éolien et d'y participer, grâce à votre accord. Il est donc important que vous soyez informé(e) de ce qu'un tel projet signifie.

POUR L'ESSENTIEL : un projet éolien est long et difficile à mener de l'idée d'origine jusqu'à la possibilité de le réaliser effectivement. Néanmoins, si ce projet réussit, il est ensuite exploité sur une durée de VINGT années à minima.

LE PORTEUR DU PROJET

Le projet est mené par la société **MOSEOLE 1**, filiale d'**ECO DELTA** :

- **ECO DELTA**, est un producteur indépendant d'énergies renouvelables (éolien et solaire) en France et à l'international. C'est un opérateur intégré qui assure toutes les étapes de la vie d'un projet au travers de ses filiales et sous filiales notamment la société **MOSEOLE 1** dédiée au projet : développement, financement, construction, exploitation, maintenance technique et démantèlement.

ECO DELTA a développé en France :

- 100 MWc de capacités solaires,
- 84 MW de capacités éoliennes.

CONTEXTE

L'heure est aujourd'hui à la transition énergétique. La France a décidé de mettre en place une véritable diversification des modes de production d'énergie en favorisant les énergies renouvelables et la réduction des gaz à effet de serre. **Le 27 novembre 2020, la nouvelle Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) pour la période 2019-2028 a été présentée. Elle a comme objectif de réduire la consommation de combustibles fossiles de 35% d'ici 2028 et produire 40 % d'électricité d'origine renouvelable d'ici 2030.**

ECO DELTA s'investit pleinement dans cette ambition afin d'augmenter la part des énergies renouvelables dans notre consommation d'électricité.

PRINCIPALES PHASES :

- Concertation préalable des élus de votre territoire
- Acceptation des propriétaires fonciers (et exploitants) pouvant être concernés
- Etudes préalables au dépôt de « l'autorisation environnementale »
- Instruction de la demande

- Obtention de l'autorisation environnementale
- Réitération des engagements fonciers par acte notarié
- Réfection des voiries conventionnée et ouverture de chantier
- Construction
- Mise en service des éoliennes et l'inauguration
- Exploitation des éoliennes
- Démantèlement des éoliennes

Historique du projet :

La zone géographique a été inventoriée par la société MOSEOLE 1 en 2021.

Dans ce contexte un projet éolien de trois machines a été initié sur les communes d'Eincheville et d'Adelange recevant l'acceptabilité des communes ainsi que des propriétaires concernés.

Ledit projet se trouvant dans le périmètre de 10km autour du VOR de Grostenquin, une machine seulement pourrait y être autorisée.

C'est dans ces conditions que des prospections ont été menées par la société BCD ENERGIES, pour le compte de la société MOSEOLE 1, aux alentours en dehors du rayon de 10 km du VOR précité. Ces prospections ont abouti à la possibilité d'implanter deux machines sur la commune de Thicourt, « la Commune ».

Telles que positionnées, ces deux machines seraient distantes au minimum de 1,3km du village de Thicourt.

La société MOSEOLE 1 souhaite désormais recueillir l'approbation du projet par le conseil municipal de Thicourt et sollicite l'autorisation de la Commune afin de conclure avec elle une Convention d'occupation temporaire (« COT ») sur le chemin dit « de Chémery » chemin appartenant au domaine public de la Commune afin de l'utiliser dans le cadre de l'exploitation du parc éolien. Elle souhaite également convenir d'une Promesse de Constitution de Servitude (PCS) sur la parcelle du domaine privé de la commune 6-49.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU PROJET

Le projet ici présenté, a les **caractéristiques techniques** suivantes :

- Puissance : au moins 9 MW
- Raccordement : depuis un poste de livraison (PDL) sur le site du parc éolien jusqu'au poste source de LANDROFF
- Nombre de machines : 3 machines dont 2 sur le territoire de la Commune.

Types de machines : turbines d'au moins 3 MW avec une hauteur de 150 mètres au maximum en bout de pâle.

*

**

Contact : pour toute question, vous pouvez contacter

M. Daniel BEGUIN

Téléphone : 06 71 32 45 56

Mail : daniel.beguin2310@gmail.com

M. Bernard JACOB

Téléphone : 06 84 62 58 53

Mail : jacob.bernhard@orange.fr

M. Theo JESSEN

Téléphone : 0626486210

Mail : l.jessen@ecodd.com